



Projet pédagogique

Accueil de Loisirs

LA PERIGOLADE



Commune de Pougny

Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse
1 rue de la Liberté
01000 Bourg en Bresse

Accueil de loisirs / Cantine scolaire
LA PERIGOLADE
130 rue de la mairie
01550 Pougny
Tél : 07 86 09 04 57
Mail : laperigolade@pougny.com

Structures :

Accueil de loisirs à PERON :
Accueil de loisirs et Cantine à INJOUX GENISSIAT :
Halte-Garderie Itinérante au Pays de GEX :
Accueil de loisirs et Cantine à CHEVRY :
Accueil de loisirs et Cantine à COLLONGES (partenariat avec la commune de LEAZ)
Accueil de loisirs à LELEX
Accueil de loisirs à SEYSEL (ex CORBONOD)
Accueil Périscolaire et Cantine à St TRIVIER SUR MOIGNANS
Accueil de loisirs et Cantine à FARGES
Accueil de loisirs et Cantine à Pougny

LA FONTAINE ENCHANTEE
POTÔMOMES - MIDIMOMES
LA ROULINOTTE
LES DRAGIBUS
LES OURSONS
LES LOUSLOUPS
LES P'TITS VAILLANTS
LA PERIGOLADE

Site internet : <https://afrejcoordination.wixsite.com/monsite>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/category/Social-Club/AFREJ-115770086497011>

Mise en application à partir du 1^{er} septembre 2022
A Pougny, le 1er juin 2022



Familles Rurales : un Mouvement au service des familles

Depuis plus de soixante ans, Familles Rurales participe au développement du milieu rural et accompagne des dizaines de milliers de familles dans leur vie quotidienne. Aujourd’hui, dans près de dix mille communes, partout en France, des familles, des plus jeunes aux plus âgées, s’engagent, réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité qui concourent à l’épanouissement de toutes les générations dans leur milieu de vie.

Ces activités s’attachent à faire vivre les valeurs du Mouvement au travers de l’action locale, communale ou intercommunale.

Mouvement reconnu d’Utilité Publique, Familles Rurales s’implique dans les débats parlementaires et exprime, à tous les échelons, les propositions qui lui semblent les plus favorables à l’épanouissement des familles vivant en milieu rural ou dans des communes à proximité des villes.

Les loisirs des enfants et des jeunes sont pensés et organisés en référence aux valeurs définies dans le projet du Mouvement :

- La famille, lieu privilégié d’épanouissement et de construction de la personne
- L’implication de toutes les générations
- La responsabilité des familles et leur coresponsabilité avec des équipes d’animation
- L’ouverture à tous, quels que soient les choix politiques ou confessionnels dans un esprit de tolérance
- Le respect du cheminement de chacun

Le Mouvement Familles Rurales ne relève d’aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Pour Familles Rurales, exprimer ses idées et respecter celles des autres constituent un acte essentiel de citoyenneté. Par la recherche permanente de l’écoute et du dialogue se construira une société plus solidaire qui développe la capacité à vivre ensemble et éduque à la non-violence et au respect.

Familles Rurales est partenaire des collectivités locales, de l’Etat, des institutions et des instances européennes.

Les loisirs à Familles Rurales

Familles Rurales a fait sien l’article 31 des Droits de l’enfant : « *Reconnaitre à l’enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.* »

Pour Familles Rurales en effet, les loisirs contribuent à l’épanouissement de tous en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Les loisirs, complémentaires de l’action éducative de la famille et de l’école, favorisent la prise d’initiatives, l’expérimentation, l’autonomie et la prise de responsabilités en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie.

Les orientations éducatives définies par Familles Rurales en lien avec le projet du Mouvement structurent les loisirs développés au sein du Mouvement. Elles sont déclinées dans les accueils de loisirs, les séjours de vacances, et les accueils de jeunes organisés par Familles Rurales et sont mises en cohérence avec les attentes et les besoins des familles du milieu rural.

La place de la Famille

La famille n'est pas seulement utilisatrice, mais partenaire : elle peut participer à la vie de la structure au travers de diverses activités. Les parents pourront être sollicités pour aider à encadrer une activité organisée par le centre, sans toutefois se substituer au personnel encadrant obligatoire. Les activités à l'initiative des parents ne présentant pas de caractère dangereux et n'exigeant pas de qualifications particulières doivent faire l'objet d'un accord de l'équipe d'animation. Suivant la nature de l'activité proposée, une qualification est exigée.

Les familles sont membres de l'association Familles Rurales par leur adhésion à la structure. Une journée « porte-ouverte » peut-être organisée en début d'année scolaire pour la visite des locaux, puis une rencontre parents-enfants-professionnels a lieu en cours d'année pour faire découvrir aux familles les activités réalisées par les enfants. Un goûter de fin d'année avec les parents est prévu.

L'équipe d'animation devra entretenir une communication régulière avec les familles, et avec les enfants, ceci afin d'être à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. Les actions mises en place seront en accord avec des objectifs éducatifs de respect, de responsabilité et de plaisir.

Introduction

L'action des Accueils de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école, la crèche pour les plus petits et la famille. A ce titre, chaque directeur rédige, avec son équipe, un projet pédagogique dans lequel il va énoncer ses objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il doit permettre de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement, de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble et de leur autonomie. Il doit permettre à l'équipe d'élaborer les axes de travail, les grandes lignes à suivre.

Le projet pédagogique présente non seulement les objectifs que se fixent le directeur et l'équipe d'encadrement, mais également les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées. Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens. Ce texte doit être dans les esprits de chacun pour pouvoir sans cesse s'appuyer dessus.

Ce projet reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun. En aucun cas, ce projet est clos puisqu'il reste avant tout un travail d'équipe.

I / Descriptif de la structure

Nature de l'Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs de la commune de Pougny, accueille les enfants de la commune, ainsi que les enfants des communes voisines sur les temps périscolaires :

- Accueil Périscolaire (avant et après école)
- Mercredi
- Cantine Scolaire (pause du midi).

Il porte le nom : LA PERIGOLADE

Organisateur

L'association Familles Rurales Enfance et Jeunesse gère l'Accueil Périscolaire. Cette association fait partie de la Fédération Familles Rurales de l'Ain, dont le siège est à Bourg-en-Bresse.

Lieu d'implantation

L'Accueil de loisirs se situent au : 130 rue de la Mairie – 01550 Pougny, en face des locaux dans l'école primaire.

Les locaux ont une surface de plus de 300 m2.

L'Accueil de Loisirs est agréé par le ministère Jeunesse et Sports.

Effectifs

Les normes d'encadrement varient en fonction de l'effectif et de l'âge des enfants accueillis, des activités proposées et de la taille de l'accueil.

En Accueil périscolaire, l'effectif requis est :

- Un animateur pour 14 enfants pour les plus de 6 ans
- Un animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans

En temps mercredi, les normes sont différentes :

- Un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans
- Un animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans

En Cantine Scolaire, l'activité n'est pas soumise à la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Toutefois, nous préconisons les normes d'encadrement suivantes :

- Un animateur pour 14 enfants
- Adapter le nombre d'encadrant pour les plus petits (enfants de - 6ans)

En ce qui nous concerne, la structure peut accueillir jusqu'à 24 enfants en périscolaire, 20 enfants le mercredi et 60 enfants à la cantine.

Période d'ouverture

L'Accueil de loisirs ouvre ses portes le matin de la rentrée scolaire et ferme le soir du dernier jour de classe. Il accueille les enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi (jours scolarisés) et les mercredis en période scolaire.

Périscolaire :

➤ le matin :	de 07h00 à 08h30
➤ le soir :	de 16h00 à 18h30

Cantine Scolaire :

➤ le midi	de 11h50 à 13h20
-----------	------------------

Mercredi :

➤ Journée :	de 07h30 à 18h00
➤ Matin avec repas :	de 07h30 à 13h30
➤ Matin sans repas :	de 07h30 à 12h00
➤ Après-midi avec repas :	de 12h00 à 18h00
➤ Après-midi sans repas :	de 13h30 à 18h00
(un accueil personnalisé est possible).	

Les activités dominantes

Dans l'immédiat, notre projet est basé sur la prise de contact avec les enfants afin de définir avec eux leurs envies et de s'adapter en fonction de leurs attentes. Nous proposerons en annexe un projet d'animation qui pourra répondre à nos objectifs et proposer un accompagnement éolutif aux enfants.

Règlement intérieur

Ce document définit les modalités d'inscription, de facturation et les règles de vie à l'accueil de loisirs.

Voir annexe

II / Intentions éducatives du directeur et de son équipe

A l'accueil de loisirs, il est important de faire passer de bons moments aux enfants et leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille.

C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes.

C'est un endroit d'où l'on ressort avec pleins de bons souvenirs.

L'Accueil de Loisirs est source d'expériences à échanger et à raconter, source de connaissances et d'épanouissement : c'est un lieu de socialisation.

La socialisation de l'enfant :

Les objectifs :

- Développer l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la responsabilisation
- Education à la citoyenneté
- Respect des différences, être solidaire

Les moyens :

- Mise en place de temps d'accueil en autonomie
- Participation des enfants à la réalisation des activités (différentes étapes)
- Pratique de jeux collectifs et individuels
- Elaboration d'une charte de vie par les enfants

La participation active :

Les objectifs :

- Avec la famille
- Avec l'enfant

Les moyens :

- Création de projets d'enfants
- Rencontre parents / enfants lors de thèmes d'animation
- Mise en place d'échange entre parents, enfants et l'équipe d'animation

L'épanouissement de l'enfant :

Les objectifs :

- Le respect du rythme de vie de l'enfant
- Le développement de la créativité
- La notion de plaisir et de jeu
- Garantir la sécurité physique, affective et morale

Les moyens :

- Alternance activités calmes/physiques
- Respect des tranches d'âges
- Activités de découverte, d'expression
- Activités manuelles, de concentration + le matin
- Sieste et repos pour les plus petits
- Accueil personnalisé pour les petits et ceux qui arrivent tôt
- Découverte culturelle (semaine à thème, semaine du goût)

Développer l'autonomie de l'enfant

Les objectifs :

- Favoriser la responsabilisation
- Education à la citoyenneté
- Respect des différences, être solidaire

Les moyens :

- Mise en place de temps d'accueil en autonomie
- Participation des enfants à la réalisation des activités (différentes étapes)
- Pratique de jeux collectifs et individuels
- Elaboration d'une charte de vie par les enfants

III / Fonctionnement général de la structure

Règles de vie

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles sont affichées à l'accueil de loisirs pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive à la structure.

Voir annexe

Déroulement d'une journée en Accueil périscolaire

En Accueil périscolaire, les enfants arrivent à partir de 7h00 et ce de manière échelonnée jusqu'à 8h30. Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à l'intérieur et ne sont priés de quitter les lieux qu'après avoir confié leur enfant à un animateur.

Lorsqu'il arrive, l'enfant est accueilli par un animateur. L'enfant pose ses affaires, met ses chaussons, prend le temps de dire au revoir à son papa ou sa maman. L'animateur est là pour rassurer l'enfant et l'accompagner vers l'activité de son choix.

L'accueil doit être une réussite pour permettre à l'enfant de passer une bonne journée. Il est donc important de permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs, les jeux... L'enfant doit être libre de choisir son activité et d'en changer. L'animateur doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, joué avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Le soir, l'accueil s'effectue de 16h00 à 18h30.

A 16h00 le temps du goûter débute. Il se termine si possible pour 16h30 maximum.

16h30 : les animateurs proposeront des activités ludiques aux enfants (activités manuelle, activités collectives etc...), soit dans les salles d'activité, soit dans la cour d'école.

Les parents récupèrent les enfants après le temps du goûter (en départ échelonné).

Les animateurs vont chercher les enfants à l'école. Tout enfant de moins de 8 ans qui n'est pas récupéré à la sortie de l'école sera automatiquement reconduit à l'Accueil Périscolaire.

Lorsque les animateurs ont récupéré tous les enfants, ils reviennent à l'Accueil Périscolaire. Les enfants posent leurs affaires, mettent leurs chaussons puis vont se laver les mains pour s'installer pour le goûter. Une fois terminé, les enfants aident pour débarrasser et nettoyer les tables et se dirigent vers les activités de leurs choix.

Les animateurs ne font pas d'aide aux devoirs. Cependant, comme certains enfants quittent l'Accueil Périscolaire plus tard, nous estimons qu'il est préférable pour les enfants d'avoir déjà pu faire leurs devoirs. Les enfants travaillent en autonomie et si nous répondons malgré tout

à leurs questions, nous ne vérifions pas leurs devoirs ni si tout est fait. Ce rôle revient aux parents lorsque les enfants rentrent chez eux.

Les parents récupèrent leurs enfants de manière échelonnée. La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

Le départ est un temps d'accompagnement où l'enfant va se séparer du groupe. C'est le moment de l'au revoir, de la liaison entre l'Accueil Périscolaire et le milieu familial. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants durant les temps d'activités et de jeux libres, de la même façon que le temps d'accueil du matin.

Déroulement d'une journée en Mercredi

Les enfants sont accueillis en journée complète de 07h30 à 18h00. Le centre peut également accueillir les enfants en demi-journée avec repas ou demi-journée sans repas (matin ou après-midi).

Déroulement type d'une journée :

07h30 à 9h00 :	Temps d'accueil libre intérieur ou extérieur
09h00 à 11h00 :	Activités manuelles, jeux en groupes, sorties etc...
11h00 à 12h00 :	Temps libre intérieur ou extérieur
12h00 :	Repas
13h15 à 14h00 :	Temps calme intérieur ou Sieste (2 à 4 ans)
14h00 à 16h00 :	Activités manuelles, jeux en groupes, sorties etc...
16h00 :	Goûter
16h30 à 18h00 :	Temps libre intérieur ou extérieur

Les activités en journée :

Une activité manuelle ou physique, des jeux, des sorties ou des réalisations à thèmes est proposé en alternance chaque demi-journée durant le temps d'activité.

Les moins de 6 ans et les plus de 6 ans sont dans 2 groupes séparés lors des activités du matin. L'après-midi les 2-4 ans sont en sieste, les autres enfants sont tous ensemble pour une même activité. Un des objectifs est que l'enfant devienne acteur de son animation à certains moments en l'impliquant au préalable dans le projet d'animation.

Les activités répondent aux valeurs argumentées dans le projet éducatif et suivant les objectifs du projet pédagogique.

Elles s'inscrivent aussi dans le développement de l'autonomie de l'enfant par :

- des jeux collectifs, individuels, de sociétés, de construction, de rôles,
- des activités ludiques, artistiques et culturelles
- des activités de découverte ;
- des activités physiques ;
- l'utilisation des « nouvelles » techniques de communication ;
- une éducation à la santé, aux règles d'hygiène, à l'équilibre alimentaire

L'activité, et en premier lieu le jeu, permet à l'enfant de découvrir et de s'approprier son environnement, d'entrer en relation avec les autres, de s'exprimer.

Le travail de l'animateur, c'est avant tout agir sur le milieu, l'aménager, l'enrichir pour que l'enfant y trouve de quoi agir.

Nous diffusons régulièrement aux familles des plannings d'activités par email et par affichage au sein de la structure.

Un temps de bilan a lieu chaque jour avant le goûter, c'est un moment d'échange, d'écoute où les enfants peuvent s'exprimer et faire part de leurs idées et suggestions.

Il faut réfléchir à le faire également pour ceux qui ne viennent que les matins...

Déroulement du temps de cantine scolaire

Le temps de cantine scolaire se déroule de 11h50 à 13h20.

La pause méridienne est découpée en deux temps :

- ✓ Le temps du repas
- ✓ Le temps d'animation ou de repos

Les enfants sont accompagnés et encadrés par cinq personnes : l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs. De façon à offrir des conditions d'accueil optimales et afin respecter au mieux le rythme des enfants, les enfants mangent en deux services qui sont organisés en fonction des tranches d'âge et de leurs spécificités.

Les petits :

Les enfants de maternelle jusqu'au CP mangent au premier service qui se déroule de 11h50 à 12h40.

A l'issue du repas, ils bénéficient tous d'un temps d'animation encadré par 2 animateurs (de 12h40 à 13h20).

Les enfants sont une trentaine à manger au premier service.

Les grands :

Les élèves des classes de CE1 au CM2 mangent à compter de 12h00-12h10 jusqu'à 12h45-12h50.

A l'issue du repas, ils bénéficient tous d'un temps d'animation encadré par 2 animateurs (de 12h50 à 13h20). Ils sont environ 30 enfants.

L'équipe d'animation cantine veille à ce que les enfants goûtent à tous les plats, sans pour autant les forcer à finir leur assiette.

L'objectif est que chaque enfant goûte à tout, et que chacun soit servi en fonction de son appétit. Les enfants participent aussi au débarrassage de la table et au tri et compostage des déchets.

IV / L'équipe d'animation

Composition de l'équipe

Le directeur est responsable de la sécurité physique et affective des enfants accueillis, de la communication avec Familles Rurales, les familles et les partenaires, de la formation des animateurs stagiaires et la formation continue des animateurs non-stagiaires et de la rédaction puis de la mise en œuvre du projet pédagogique.

L'animateur a pour mission d'assurer la sécurité physique et affective des enfants qu'il a en charge, d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets, d'assurer une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit collective ou individuelle, et d'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités. Ensemble, les animateurs forment avec le directeur, l'équipe pédagogique qui se donne pour mission de mettre en œuvre le projet pédagogique.

Le nombre d'encadrants est fonction du nombre d'enfants accueillis et de l'âge des enfants.

L'équipe d'animation doit se composer de :

- 50% de personnel diplômé
- 30% en formation
- 20% non qualifié

La composition de l'équipe est la suivante :

- ✓ Une directrice diplômée BAFD
- ✓ Deux animatrices diplômée BAFA
- ✓ Une animatrice/cantinière diplômée CAP petite enfance
- ✓ Une aide animatrice

Périscolaire matin :

- ✓ Deux animatrices

Périscolaire soir :

- ✓ Deux animatrices

Mercredi :

- ✓ Deux animatrices

Cantine :

- ✓ Une directrice diplômée BAFD
- ✓ Deux animatrices diplômée BAFA
- ✓ Une animatrice/cantinière diplômée CAP petite enfance
- ✓ Une aide animatrice

La directrice est comprise dans l'équipe d'animation, l'effectif en centre de loisirs étant inférieur à 50 enfants.

(Des temps de coordination, administration sont prévus hors accueil des enfants)

La formation des animateurs

Une formation des animateurs assurée par l'équipe de direction, avant et pendant le séjour :

- ✓ Pour consolider ses connaissances sur les jeunes enfants.
- ✓ Pour faire le lien entre la théorie et la pratique.
- ✓ Pour analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- ✓ Pour acquérir de nouvelles compétences techniques.

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Organisation du travail d'équipe

L'équipe se réunit plusieurs fois par mois afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique (elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs).
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. Les réunions sont animées par le directeur.

L'équipe a à sa disposition, de la documentation afin d'organiser au mieux les activités (livres d'activités, classeur d'animation...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

V / La communication

Le bilan enfants/animateurs

Il a lieu en fin d'après-midi avant le goûter. Il réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, le moment de bilan de la journée. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Associer les parents, renforcer les liens avec la famille

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Nous rencontrerons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Le projet entier est à leur disposition dans l'accueil pour consultation. Leur seront remis aussi : le règlement intérieur, le dossier et les modalités d'inscription à remplir, la fiche sanitaire de liaison.

Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique, etc. En effet, l'Accueil de Loisirs est ouvert à toute proposition. Le directeur est à l'écoute pour tout projet qui propose une aventure soit aux enfants, soit au village.

Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- ✓ Réunions d'information
- ✓ Journée portes ouvertes dans les locaux de l'accueil de loisirs au mois de juin
- ✓ Mise en place d'une commission de parents des enfants fréquentant la structure 1 fois par trimestre environ
- ✓ Invitation à participer à des activités ou des sorties
- ✓ Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées (arbre de noël)

Nous diffusons régulièrement tous les programmes indicatifs de nos différentes activités et projets.

Les intervenants extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifiques, la structure peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action, afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

VI / Evaluation

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons imaginer la structure idéale et ainsi comparer avec la réalité pour ensuite essayer de s'en rapprocher le plus possible :

- ✓ Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle.
- ✓ Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- ✓ Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective.
- ✓ Un maximum de décisions est pris par les enfants.
- ✓ Les enfants sont propres, en bonne santé et en pleine forme.
- ✓ Les enfants accueillent leurs parents en leur faisant visiter la structure, leur présentant l'équipe d'animation avec plaisir.
- ✓ Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations.
- ✓ Le matériel est utilisé.
- ✓ Les lieux sont propres, rangés, décorés.
- ✓ Les relations sont calmes, détendues, exemptes de toute violence.
- ✓ Les réunions sont courtes, efficaces et conviviales.
- ✓ L'organisation est efficace et bien vécue par tous.
- ✓ Les adultes ont plaisir à travailler ensemble.
- ✓ Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance.

Les outils :

- Les réunions d'équipe
- Des bilans avec les enfants
- Des rencontres avec les familles